

Connaître et pratiquer les IFRS : passifs

Homologué

1
jour

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

15IRS120

Acquérir une pratique de la consolidation en IFRS. Aider à l'établissement d'une liasse de consolidation. Ce séminaire fait partie d'un cycle de 5 journées (IRS117 à IRS121) qui peuvent être suivies indépendamment les unes des autres mais dont l'ensemble permet de mener une mission chez un client IFRS, en particulier une mission d'établissement de la liasse consolidée, ou pour vérifier des comptes consolidés IFRS.

Objectifs

- Connaître les IFRS applicables aux principaux postes du passif: provisions, engagements de retraite, impôts différés...
- Comprendre la signification financière des chiffres du passif
- Appréhender les divergences qui subsistent entre le référentiel IFRS et le PCG

Contenu

- Passifs**
- IAS 12, impôts différés et impôts sur le résultat : actifs et passifs d'impôt exigible, actifs et passifs d'impôt différé (évaluation et comptabilisation), informations à fournir
 - IAS 19, avantages du personnel : stock options, engagements de retraite, avantages postérieurs à l'emploi, informations à fournir
 - IAS 37, provisions au passif : évaluation et comptabilisation de la provision, valeur actuelle, événements futurs, passif éventuel, informations à fournir
 - IFRS 2, paiements en actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, juste valeur, informations à fournir
 - IAS 10, événements postérieurs à la clôture : prise en compte, comptabilisation, continuité d'exploitation, informations à fournir

Pédagogie

- Échange d'expériences
- Mini cas d'application
- QCM de validation

COMPTABILITÉ
RÉVISION ET IFRS

Connaître et pratiquer les IFRS : compte de résultat et transition aux IFRS

Homologué

1
jour

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

15IRS121

Acquérir une pratique de la consolidation en IFRS. Aider à l'établissement d'une liasse de consolidation. Ce séminaire fait partie d'un cycle de 5 journées (IRS117 à IRS121) qui peuvent être suivies indépendamment les unes des autres mais dont l'ensemble permet de mener une mission chez un client IFRS, en particulier une mission d'établissement de la liasse consolidée, ou pour vérifier des comptes consolidés IFRS.

Objectifs

- Connaître les IFRS applicables à la comptabilisation des revenus et aux principaux postes du compte de résultat
- Maîtriser la signification financière des chiffres du compte de résultat
- Maîtriser les difficultés du passage du PCG aux IFRS et ses conséquences sur le bilan et le compte de résultat
- Connaître les divergences qui subsistent entre le référentiel IFRS et le PCG

Contenu

- Comptabilisation des revenus, compte de résultat et transition aux IFRS**
- IAS 18, produit des activités ordinaires : évaluation et comptabilisation des revenus, date de comptabilisation de la vente, informations à fournir
 - IAS 11, contrats de construction : évaluation et comptabilisation selon la méthode de l'avancement (et non de l'achèvement) des produits et des coûts, informations à fournir
 - IAS 33, résultat par action : résultat de base et résultat dilué, ajustements, présentation, informations à fournir
 - IAS 20, subventions : subventions liées à des actifs (subventions d'investissement), subventions liées au résultat (subventions d'exploitation), remboursements, informations à fournir
 - IFRS 8 (IAS 14) : segments opérationnels (informations sectorielles) : secteurs d'activité et secteurs géographiques, premier et second niveaux de l'information sectorielle, informations à fournir
 - IFRS 1, passage aux IFRS : retraitements et reclassifications lors du passage pour la 1^{re} fois du PCG aux IFRS

Pédagogie

- Échange d'expériences
- Mini cas d'application
- QCM de validation